



Info parents décembre 2017



Chers parents,

Voici quelques informations que nous désirons vous transmettre avant le début de la nouvelle année 2018!

Dates à retenir

- Inscription aux activités parascolaires (2^{ième} session - HIVER) :
Du 11 janvier au 17 janvier 2018
- Début des activités parascolaires HIVER :
Semaine du 22 janvier 2018
- Service d'Aide aux devoirs :
Se termine dans la semaine du 11 décembre
Reprend la semaine du 15 janvier 2018

Site internet intéressant pour les parents

Voici un site Internet très intéressant pour les parents. Il couvre plusieurs aspects du développement de l'enfant. C'est une bonne référence.



Portail de ressources pédagogiques -
Aidersonenfant.com

Aider son enfant est un portail web gratuit destiné aux parents afin de supporter leurs enfants dans leurs cheminement scolaire et progression pédagogique.

Collecte de denrées alimentaires et Produits d'hygiène non périssables

La collecte se déroulera du **6 novembre au 8 décembre**. Vous pourrez déposer les denrées, ainsi que les produits d'hygiène (ex : savon, dentifrice, papier hygiénique, etc.) dans une boîte que vous retrouverez à l'entrée du service de garde, aux portes B et C, ainsi qu'à l'entrée principale, au secrétariat.

Salon du livre

Le salon du livre aura lieu le mardi 12 décembre au gymnase de l'école. Vous devez entrer par la porte principale de l'école et le salon sera ouvert de 15h35 à 19h. Bon magasinage et bonne lecture!

Dîner de Noël

Inscrivez à votre agenda la date où se déroulera le dîner de Noël, soit le **jeudi 14 décembre prochain**. Vous devrez **payer le coût de ce dîner avant le 8 décembre à 15h30**. Une enveloppe vous sera remise par l'enseignante de votre enfant. Le coût de ce repas sera au montant de 6\$. Nous sommes à la **recherche de parents bénévoles** pour aider à servir les repas. Merci pour votre participation à la vie de l'école! Après cette date, vous devrez communiquer directement avec Madame Santé.

Boite Croque-livres

La boîte Croque-livres est maintenant en fonction depuis la semaine du 13 novembre. Elle est située **dans l'entrée principale de l'école**. Les anciens élèves de la classe 303 étaient très heureux de se retrouver pour l'occasion et sont très enthousiastes à l'idée que leur projet entrepreneurial de Bouquinerie de l'an dernier reste en vie grâce à ce nouveau moyen d'échanger des livres, pour l'amour de la lecture. Pour prendre un livre, l'élève doit déposer un livre en bon état dans la boîte et prendre un livre en échange. On demande à ce que le livre pris corresponde au degré de lecture de celui déposé dans la boîte Croque-livres. **L'élève doit demander la permission à son enseignante avant d'aller faire un échange.**

Un potager à Préville

L'école Préville aura son potager au printemps prochain ! Il profitera à tous les élèves de l'école. La préparation du potager a débuté avec l'aide d'élèves de 6e année au mois de novembre. Une zone a été choisie dans le fond de la cour de l'école. Les élèves ont retourné la terre et étendu des cartons et des feuilles mortes pour préparer le sol.

Plusieurs activités éducatives auront lieu cet hiver dans le cadre des cours de science et des activités parascolaires; les élèves feront entre autre des semis qu'ils planteront au printemps.

Si vous avez des questions ou si vous souhaitez vous impliquer dans le projet potager vous pouvez contacter Elise Hofer : elisehofer@hotmail.com
Ce projet est réalisé avec la collaboration de Mme Nicole Desrosiers.



Absences des élèves

Lorsque votre enfant arrive en retard ou s'il doit s'absenter de l'école, il est important d'en informer le secrétariat le plus tôt possible au numéro suivant : 450-671-2662.

Nous vous rappelons que cette procédure est très importante pour la sécurité de vos enfants. Si le secrétariat doit téléphoner à plusieurs endroits, les délais sont plus longs pour signaler aux parents l'absence anormale d'un enfant.

- Si vous venez chercher votre enfant pendant les heures de classe, vous devez **TOUJOURS** aviser le service de garde par téléphone au poste 8109.
- En fin de journée, il est **TRÈS IMPORTANT** de vous assurer de donner le départ de votre enfant avant de quitter. Entre autres, la fin du parascolaire (vers 17h) est un moment chaotique et afin d'assurer la sécurité des enfants, nous avons besoin de la vigilance de tous.

Pour rejoindre un(e) enseignant(e)

La meilleure façon pour communiquer avec la titulaire ou un(e) enseignant(e) de votre enfant, c'est en laissant un message dans l'agenda de votre enfant ou en lui envoyant un courriel. Le secrétariat demeure une seconde option. De cette façon, vous êtes assurés que le message est lu directement par le bon destinataire. Merci pour votre collaboration !



Des nouvelles du Service de garde

- Semaine de relâche
La date limite d'inscription pour la semaine de relâche est le **11 décembre**.
- Journée pédagogique du 8 janvier
La date limite d'inscription est le **11 décembre**. Si vous avez déjà inscrit votre enfant, le 11 décembre est également la date limite pour annuler la journée.
- Camp neige
Afin de préparer adéquatement l'organisation du camp neige, la date limite pour inscrire votre enfant est le 15 décembre.
- Absences
Les absences doivent être signalées en composant le poste 8109 (poste du SDG).

Médicaments

Si votre enfant doit prendre un médicament (temporairement ou à long terme), il est primordial d'en aviser l'école. Le médicament doit être accompagné du formulaire d'autorisation d'administration (disponible sur le site web, au secrétariat ou au service de garde) ainsi que de la prescription d'un médecin sur laquelle est indiquée la posologie. Pour s'assurer d'éviter des complications dû à l'absorption de médicament

par votre enfant ou par un pair, nous vous demandons de ne pas mettre de médicaments dans les effets personnels de votre enfant.

- **AUCUN médicament non prescrit par un médecin ne peut être administré par le personnel de l'école.**

Appareils électroniques

Nous vous rappelons qu'il est interdit d'apporter à l'école tout objet électronique (Ipod, Ipad, et autres appareils qui prennent des photos ou jeux électroniques portables). Cette règle est inscrite à l'agenda et s'applique également au service de garde et lors des journées pédagogiques.

Cependant, lors d'une **activité spéciale « dirigée »**, un intervenant de l'école pourrait permettre aux élèves de l'apporter. Vous serez toujours avisés, au préalable, par l'intervenant.



Objets perdus



Nous avons, au service de garde, une boîte où sont déposés les objets perdus. Il est bon de le rappeler à votre enfant si ce dernier a perdu quelque chose.

Pour les petits objets perdus vous devez vous adresser au secrétariat.

Veillez noter que **les objets non réclamés d'ici le 22 décembre seront envoyés à un organisme de charité qui aide les plus démunis.**

Objets oubliés à la maison

Nous constatons que **chaque matin plusieurs parents** viennent porter au secrétariat des objets oubliés (cahiers, boîte à lunch, souliers, etc.) afin qu'ils soient remis à leur enfant.



Par conséquent, une table a été placée près du secrétariat afin que le parent puisse y déposer les objets oubliés. Il est très important que le parent identifie l'objet avec le nom et le groupe repère de l'enfant. Par la suite, la secrétaire remettra les objets à l'élève, au moment opportun.

Va-et-vient après 15h45

Nous observons que quelques élèves retournent sur l'un ou l'autre des étages après leur activité parascolaire ou leur arrivée au service de garde. Ils retournent chercher leurs souliers ou un matériel oublié. Par mesure de sécurité, nous vous rappelons qu'il n'est pas possible pour les élèves de se rendre sur les étages pour récupérer le matériel oublié. Il est important que le sac d'école soit fait adéquatement et que les bottes d'hiver ou la paire de souliers se rendent au service de garde pour bien terminer la journée.



Activités de Noël

Consulter le calendrier du mois de décembre ci-joint. Surveiller l'agenda ou un message courriel de la part de l'enseignante de votre enfant.

Site web de l'école

Nous vous encourageons à consulter régulièrement le site web de l'école. Régulièrement, des informations sont ajoutées. Tout le personnel alimente ce site et vous retrouverez des informations importantes. Amusez-vous à le découvrir !

Caisse scolaire

RAPPEL - CALENDRIER DES DATES DE LA COLLECTE DES DÉPÔTS

Mercredi	6 décembre	Mercredi	25 avril
Mercredi	20 décembre	Mercredi	9 mai
Mercredi	10 janvier 2018	Mercredi	23 mai
Mercredi	24 janvier	Mercredi	7 juin
Mercredi	7 février		
Mercredi	21 février		
Mercredi	14 mars		
Mercredi	28 mars		
Mercredi	11 avril		

Nos meilleurs vœux vous accompagnent.

Bon congé !!!
Nous vous souhaitons un très
joyeux Noël et une année 2018
remplie de bons moments.



La direction, au nom de toute l'équipe-école de Préville